
1. PÉRIODE DES QUESTIONS



Qu'est-ce que la période des questions?

Une occasion quotidienne pour l'Opposition d'interroger le gouvernement sur les affaires publiques. Les questions doivent être posées aux ministres et portent normalement sur des affaires urgentes.

Du lundi au jeudi :	14 h 15 - 15 h
Le vendredi :	11 h 15 - 12 h

- Télédiffusion nationale dans les deux langues officielles
- Suivie de près par les médias
- Très politisée